



COMMISSION DE L'ARBITRAGE SAISON 2023 - 2024



RESULTATS STAGE FORMATION INITIALE 4EME SESSION des Samedi 27 – Dimanche 28 janvier – Samedi 3 et Dimanche 11 (matin) février 2024 COUZON AU MONT D'OR

Notre Commission de l'Arbitrage vient d'organiser « son » quatrième et dernier stage de Formation Initiale en externat de la saison les samedi 27, dimanche 28 janvier, samedi 3 et dimanche 11 (matin) février 2024 sur les installations municipales de COUZON AU MONT D'OR (salle rurale et stade Joanny Dufresse) selon les directives reçues de la Commission Fédérale d'Arbitrage, et de sa Direction de l'Arbitrage.

Ainsi, placée sous la Responsabilité du CTDA, Jean- Claude LEFRANC, la 4ème session de recrutement d'arbitres vient donc de s'achever par le contrôle de connaissances qui s'est déroulé ce dimanche 11 février 2024.

Cette session regroupant 33 candidats inscrits, a été animée par Benoît GASPARD (Responsable – Formateur 1^{er} degré) – Patrick PRESTINI – Khalil MAAOUI – Idir SOUAK (Initiateurs en Arbitrage) – Moustapha SYLLA (formateur).

Ce stage s'est déroulé dans d'excellentes conditions matérielles mises à disposition par le club hôte SAONE MONT D'OR FC co- présidé par Julien GRAND et Cédric LAMBERT dont les collaborateurs ont été très précieux dans cette organisation (plus particulièrement Romuald MANAS – référent administratif et sportif du club).

Notre Commission de l'arbitrage tient à les remercier chaleureusement pour leur accueil.

A l'issue de ce stage de 3.5 jours, **17** candidats sur 27 présents ont été déclarés ADMIS (cf tableau des résultats dans le fichier PDF joint en annexe).

Ces candidats admis sont convoqués à une séance de formation complémentaire (formalités administratives et FMI) et préparatoire aux épreuves pratiques (arbitrage des premiers matchs) dont la **présence est obligatoire** :

SAMEDI 2 MARS 2024

(8h30 à 12h30 au siège du DLR)

Ces candidats admis ont également l'obligation d'aller préalablement assister à un match pour voir un arbitre expérimenté officier : **Samedi 2 et/ou Dimanche 3 mars 2024** (les consignes et affectations seront communiquées ultérieurement aux candidats concernés par mail)

Après cette observation de matchs, les candidats admis seront désignés (sous réserve de dossiers complets) : **9 et/ou 10 mars, 23 et/ou 24 mars, 6 et 7 avril 2024** (tenue d'arbitre obligatoire)

A cette occasion, ils seront suivis, conseillés mais aussi évalués par des accompagnateurs préalablement désignés. Ces accompagnements seront assurés par la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage (CDPA).

Les désignations seront effectuées par la cellule dédiée au sein de la Commission de l'Arbitrage présidée par Laurent CHABAUD.

A l'issue de ce cursus de formation théorique et pratique, les candidats seront classés arbitres ou jeunes arbitres stagiaires. Ceux-ci auront l'obligation de se présenter à une séance où un point technique sera effectué après les premiers matchs arbitrés.

Avec nos **coups de sifflets d'encouragements à nos 17 promus** (10 Seniors / 7 Jeunes Arbitres) pour la pratique et nos vœux de réussite !

Jean- Claude LEFRANC
CTDA Lyon et du Rhône
16/02/24

N.B. 1 : Ces résultats sont également communiqués par mail avec dossiers administratifs à compléter.

N.B. 2 : Il est expressément demandé aux clubs concernés par l'admission d'un ou des candidats de bien vouloir saisir une demande de licence arbitre dématérialisée. Merci par avance de votre diligence. Date limite = 29 Février 2024